



"B.I.R.E."

JOURNAL D'ACTUALITÉS
POUR
LES ROUMAINS À L'ÉTRANGER



RÉDACTION - ADMINISTRATION : 48, rue de Ponthieu - PARIS (8°)

DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS :

L'AMÉRIQUE D'AUJOURD'HUI

Correspondance spéciale pour
« B.I.R.E. »

Présentation aux Roumains des
aspirations actuelles du peuple
américain.

LES BANQUES SUISSES ET LES ROUMAINS

Des faits connus et d'autres qui ne
le sont pas.

La peinture et la sculpture rou-
maines à l'Étranger.

Nos artistes se font valoir

UN GRAND REPORTAGE SUR LA COLONIE ROUMAINE DE PARIS

Des hommes et des faits, dont
on n'a pas parlé.

Un choix de propositions intéres-
santes pour les hommes d'affaires.

Les journalistes et les écrivains
roumains de l'étranger.

Les Juifs roumains éparpillés dans
le monde.

Ce qu'ils pensent de leur pays
d'origine. Souvenirs et interviews.

Une visite à la B.B.C. de Londres.

Ce qu'est l'émission pour les
Roumains.

Les faits et les nouvelles de
Roumanie.

Correspondances des colonies rou-
maines à l'Étranger.

LA VIE POLITIQUE LITTÉRAIRE - ÉCONOMIQUE

— Demandez un abonnement à
« B.I.R.E. », le journal des Roumains
à l'Étranger.

LES JUIFS EN DÉMOCRATIE POPULAIRE

Une information de Bucarest publiée par des
journaux français annonce que des sièges d'or-
ganisations sionistes de Roumanie ont été oc-
cupés de force par des membres du « Comité
démocratique juif de Roumanie ».

L'information ajoute que la police roumaine, à
laquelle les sionistes avaient fait appel, a refusé
d'intervenir.

Cette précision était superflue, car personne
ne pourrait supposer qu'actuellement il peut en-
core se produire en Roumanie des manifestations
spontanées et, qui plus est, de la part d'une
organisation officiellement reconnue comme « dé-
mocratique ». La discipline n'y est pas un vain
mot.

Du reste, l'oppression des sionistes de Rou-
manie n'a pas commencé avec l'occupation de
leurs sièges. Depuis quelque temps, le journal des
sionistes de Roumanie laissait entendre entre les
lignes que les communistes leur en veulent et des
lettres reçues par des réfugiés roumains en
France parlaient, dans le langage hermétique
dont ose se servir la population roumaine, de
cas fréquents de maladie subite parmi les chefs
sionistes.

A quoi rime cet ostracisme déclenché contre les
sionistes de Roumanie ?

Il faut d'avance exclure toute idée de haine
raciale. Quels que soient les sentiments intimes
des communistes roumains, il serait injuste de
leur attribuer le moindre acte d'inspiration ra-
ciste. L'égalité des races et, en pratique, la plus
rigoureuse interdiction de faire des discriminations
entre les races, sont devenues, pour ainsi dire,
un test du vrai communisme.

D'autre part, il n'est pas à supposer que le
gouvernement roumain ait pris ombrage du mou-
vement nationaliste de la minorité juive et que
son attitude envers celle-ci soit inspirée par des
considérations de politique extérieure. La Rouma-
nie d'aujourd'hui n'a pas de politique extérieure
propre et celle de l'U.R.S.S. à l'égard d'Israël
est plutôt favorable au nationalisme juif.

L'action entreprise contre les sionistes est dic-
tée uniquement par les déconvenues éprouvées par
le gouvernement de Bucarest dans ses rapports
avec la population juive.

Le fil conducteur de sa conduite à l'égard de
cette population était qu'une fois liquidés les ca-
pitalistes juifs, la sympathie des autres, des pau-
vres qui forment quand même la majorité, lui
sera assurée par les avantages qu'il leur a dès
le début apportés (égalité de droits, garanties
légalles et effectives contre les persécutions anti-
sémites, etc.) et par les promesses d'une vie
meilleure dans une société future. C'était une
conduite en tous points conforme à la doctrine
communiste. Mais elle n'a pas donné les résultats
escomptés.

En effet, le gouvernement roumain est dérouteré
par le mouvement d'exode qui est aussi puissant
parmi les Juifs anciens capitalistes que parmi
ceux qui n'ont eu pas grand-chose ou même rien
du tout à perdre. Des intellectuels aux situations
modestes, des artisans et des salariés de toutes
les catégories se sont lancés nombreux dans

(Suite page 12.)

**« BIRE »
UREAZA CETITORILOR
SAI
SARBATORI FERICITE
SI
UNAN BUN 1949**

© Bucarest. — L'Agence Rador a annoncé
qu'aux termes d'une loi publiée par le
Journal Officiel, l'administration du mono-
pôle de l'alcool sera transformée en « cen-
trale des produits distillés de mélasse et de
boissons alcooliques ».

Le décret prévoit également que la vente
des boissons alcooliques à l'exception du
vin et de la bière, sera un monopole exclu-
sif de l'Etat.

© Depuis une trentaine d'années, la France
voit affluer et se fixer chez elle un grand
nombre d'étrangers, fuyant leur pays pour
des motifs raciaux et politiques.

Beaucoup de ces étrangers sollicitent la
nationalité française. En 1947 et en 1948,
le chiffre des naturalisations vient d'at-
teindre 80.000 par an.

LES GARDE-FRONTIERE S'ENFUIENT AUSSI...

Décidément, le gouvernement de Buca-
rest n'a pas encore découvert le moyen
infaillible pour empêcher les mécontents
du régime de passer les frontières du pays.

Il y en a qui ont franchi la frontière en
avion ; d'autres, plus nombreux, l'ont pas-
sée à pied, en payant aux douaniers des
taxes dont le taux, parfois très élevé, ne
figurait pas dans les tarifs officiels ; quel-
ques-uns des réfugiés peuvent raconter
comment ils ont été transportés hors du
pays, en voitures militaires pilotées par des
officiers soviétiques.

Voici, enfin, un cas d'évasion qui montre
que les préposés à la surveillance des fron-
tières sont parfois contents de pouvoir
« choisir la liberté ». Cela s'est passé der-
nièrement quand une voiture de Bucarest,
occupée par des personnes qui voulaient
quitter le pays, n'a pas pu franchir la
frontière qu'à condition d'emmener les trois
gardes de faction au point de passage. Et
tout le monde débarqua joyeusement à
Vienne.

LISEZ NOTRE BULLETIN ET FAITES EN CONNAITRE LES INFORMATIONS A VOS AMIS